



Initiative des pêches commerciales intégrées du Nord

RAPPORT FINAL



Message de l'Institut

L'Institut national des pêches autochtones collabore avec les collectivités, les organisations régionales et les organismes gouvernementaux pour maximiser les avantages des programmes de pêches, des océans et de l'aquaculture pour les peuples autochtones partout au Canada. Cette mission est particulièrement importante lorsqu'un nouveau programme est en cours d'élaboration.

C'est également essentiel à l'approche de conception, de prestation et de développement conjoints.

Au cours des 18 derniers mois, l'Institut a rencontré des peuples autochtones, des groupes et des organismes directeurs partout dans le Nord du Canada afin de comprendre leurs besoins et leurs aspirations en matière de pêche commerciale et d'aquaculture. Nous avons également recueilli leurs conseils sur la façon d'exécuter avec succès un programme de pêche commerciale dans le Nord.

Au total, nous avons tenu 17 séances auxquelles ont participé plus de 50 collectivités différentes, 17 groupes et 143 participants. Il s'agit notamment de dirigeants et de représentants du gouvernement, de maires, de chasseurs et de trappeurs, de pêcheurs, de gestionnaires de la pêche commerciale et de chefs d'associations, de groupes de gestion des ressources aquatiques et des océans, de coordonnateurs de la formation, d'entrepreneurs et de nombreux membres des collectivités.

Nous avons également mis à profit les résultats des réunions et des séances d'engagement tenues par des fonctionnaires de Pêches et Océans Canada avec des dirigeants inuits du Nunangat et huit collectivités du Nunavut au cours de l'exercice 2017-2018.

Ce que nous avons appris et entendu est présenté tout au long de ce rapport.

En particulier, nous avons tenu compte des conseils des groupes et des collectivités autochtones pour faire ce qui suit :

- adopter une approche prudente en matière d'élaboration des programmes
- veiller à ce que le programme soit une réussite pour toutes les collectivités
- coordonner des activités complémentaires et en tirer parti
- mettre fin au programme fédéral « démarrages et arrêts

Par exemple, on nous a rappelé au Nunavut que, même si des promesses de développement des pêches ont été faites pendant plus de 25 ans, ces engagements n'ont pas encore été respectés. Cette expérience a été partagée par les collectivités innues du Labrador. Pendant ce temps, les collectivités autochtones des Territoires du Nord-Ouest luttent pour regagner la place qui leur revient dans la pêche commerciale du Grand lac des Esclaves, et des collectivités de Terre-Neuve-et-Labrador, du Yukon, du Nunavik, du Nord québécois et de la rive nord du Saint-Laurent ont été exclues des initiatives des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique et du Pacifique.

De toute évidence, l'Initiative des pêches commerciales intégrées du Nord est nécessaire depuis longtemps.

Cependant, le programme a été mis sur pied avec un mandat incroyable. Il doit répondre aux besoins uniques des collectivités aux cultures, aux langues et aux structures de gouvernance multiples sur un vaste territoire dont les réalités en matière de géographie, d'infrastructure et d'espèces sont diverses. En même temps, il doit répondre aux besoins des collectivités autochtones des régions intérieures du Canada qui s'adonnent à l'aquaculture.

L'élaboration d'un tel programme a nécessité beaucoup d'écoute et une grande réflexion créative, et nous avons bénéficié de la patience et de la générosité de nombreux dirigeants et membres de la collectivité. Nous avons également eu la chance de compter sur deux membres du Conseil du Nord, un du Nunavut et un de la région du Sahtu, dans les Territoires du Nord-Ouest, ainsi que d'un membre du personnel du Secrétariat du Manitoba.

À la suite de nos engagements et de nos discussions, nous avons conclu que l'Initiative des pêches commerciales intégrées du Nord doit être un programme multitype qui permet d'accomplir ce qui suit :

- ▶ **Premièrement**, il devrait imiter les programmes fructueux de l'Atlantique et du Pacifique, lesquels soutiennent à la fois les entreprises de pêche commerciale et les opérations aquacoles, tout en tenant compte des réalités uniques des régions du Nord et de l'intérieur. Cela comprend l'isolement des collectivités, le coût du carburant et le manque d'infrastructure physique.
- ▶ **Deuxièmement**, il devrait introduire un nouveau modèle de programmation du développement économique, soit un modèle qui valorise la pêche artisanale et traditionnelle de subsistance pour la sécurité alimentaire et la saturation du marché local. Il s'agit d'un modèle de redistribution qui fait revivre les pêches commerciales initiales.
- ▶ **Troisièmement**, il devrait comprendre un élément de transition pour aider les collectivités à passer du modèle de redistribution à la pêche commerciale à petite échelle (et au-delà) à un rythme acceptable pour ses membres et adapté aux marchés locaux, nationaux et mondiaux.

Les composantes de ces trois éléments de programme sont détaillées dans le présent rapport. Nous avons également fait plusieurs recommandations à Pêches et Océans Canada (et à d'autres ministères et organismes fédéraux) sur la façon de répondre aux besoins particuliers du Nord et aux restrictions financières de ce programme.

L'un de nos points clés mérite d'être répété dans ce message :

Les gouvernements et tous les Canadiens doivent comprendre l'importance de ce programme pour assurer la réussite économique des régions nordiques. Dans de nombreuses régions du Nord, la pêche commerciale est l'un des rares moteurs économiques des collectivités, voire le seul. Cette activité est également essentielle pour diminuer les taux de chômage élevés et régler les problèmes d'insécurité alimentaire.

L'Institut a eu le privilège d'être invité dans les terres, les territoires et les collectivités d'un si grand nombre de peuples du Nord. Nous remercions nos hôtes et chaque personne qui ont pris le temps de partager leurs expériences et d'offrir leurs conseils concernant l'élaboration de ce programme.

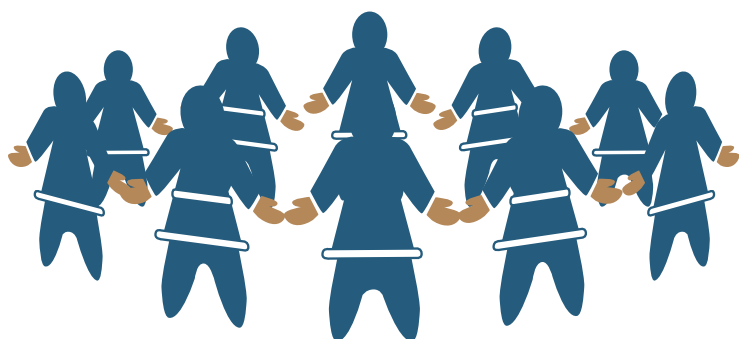
Les membres du conseil de l'Institut national des pêches autochtones

**Jeffrey Maurice | L'honorable Ethel Blondin-Andrew
Kenneth Paul | John G. Paul | Jordan Point
Chef Robert Chamberlin | Lina Condo**



Table des matières

Message de l'Institut	2
Initiative des pêches commerciales intégrées – Comprendre le modèle du programme	5
Initiative des pêches commerciales intégrées du Nord	7
Modèle de prestation recommandé : Programme multitype	7
Élaboration de programmes	8
Initiative des pêches commerciales intégrées – Apporter le modèle de réussite dans le Nord	9
Conception du programme – Modèle commercial	9
Besoins en matière de planification des activités	12
Besoins de formation	16
Besoins en matière d'infrastructure	18
Accès aux marchés et besoins de développement	21
Initiative des pêches commerciales intégrées du Nord – Valoriser les aliments et le commerce autochtones	23
Conception du programme – Modèle de redistribution locale	24
Besoins de planification pour un modèle de redistribution locale	25
Besoins de formation	26
Besoins en matière d'infrastructure	27
Marché local et besoins en matière de distribution	28
Financement global du programme	30
Autres possibilités de partenariat	30
Politiques habilitantes	31
Répondre aux besoins et aux enjeux uniques du Nord	32
Ressources	33
Documents relatifs aux séances interactives et aux ateliers et rapports <i>Ce que nous avons entendu</i>	33
Document de discussion	33
Liste des participants mobilisés (collectivités, groupes, entreprises et organisations)	33
Liste d'autres collectivités, groupes et organisations mobilisées	34



Initiative des pêches commerciales intégrées – Comprendre le modèle du programme

Les initiatives des pêches commerciales autochtones régionales de Pêches et Océans Canada ont démontré que les pêches commerciales et l'aquaculture peuvent stimuler le développement socioéconomique et l'autosuffisance au sein des collectivités autochtones partout au Canada.

Cela signifie que ces initiatives permettent d'obtenir des résultats mesurables au-delà des résultats financiers :

➤ **Création d'emplois valorisants.** Cela comprend des emplois autres que la récolte du poisson et la manutention des produits, ainsi que des emplois qui varient d'emplois saisonniers à emplois à temps plein. Un emploi valorisant entraîne un faible taux de roulement au sein du personnel d'équipage et de gestion, la professionnalisation et la fierté à l'égard des choix de carrière.

➤ **Formation de gestionnaires d'entreprises de pêche commerciale et d'aquaculture.** Au fur et à mesure que le personnel de direction évolue avec l'entreprise, il acquiert une pensée critique et des compétences décisionnelles, ainsi que la capacité de répondre aux problèmes de l'industrie et de planifier l'avenir de façon stratégique. Cela comprend la planification de l'efficacité commerciale, les innovations, les possibilités de diversification et la gestion du cycle de vie des embarcations et d'autres équipements.

➤ **Édification des fondements de structures de gouvernance d'entreprise solides.** Comme le simple fait d'avoir accès à des concessions de pêche commerciale ou d'aquaculture ne garantit pas le succès à long terme, les entreprises doivent être exploitées de façon responsable, avec de solides contrôles internes.

➤ **Avantages pour l'ensemble de la collectivité.** Les entreprises autochtones de pêche commerciale et d'aquaculture génèrent des sources de revenus fiables qui peuvent être investies dans les priorités communautaires. Encore une fois, cela développe la fierté des choix de carrière qui aident la collectivité.

L'une des principales forces du modèle de prestation du programme réside dans sa souplesse pour répondre à un certain nombre de situations communautaires ainsi que dans sa pratique d'exploitation indépendante du gouvernement. Pour ce faire, on offre des services consultatifs aux collectivités par l'entremise d'une équipe de développement commercial hautement qualifiée, et on prend des décisions ensemble par l'entremise d'un comité de gestion qui comprend des membres des collectivités autochtones. Le modèle est également réalisé selon les principes de transparence pour l'affectation de fonds aux programmes.

L'équipe de développement des affaires est un atout clé reconnu du programme qui offre une gamme de services pour aider les collectivités autochtones à déterminer la faisabilité de nouvelles idées de projets, à préparer des plans d'affaires, à adopter les meilleures pratiques de gestion pour améliorer les entreprises, à élaborer des propositions visant à obtenir des fonds d'autres sources, et beaucoup plus. Les équipes de l'Atlantique et du Pacifique possèdent une expertise dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture, de la gestion financière et des processus de développement communautaire. Elles comprennent des spécialistes de la transformation, de la manutention et de la commercialisation.



PRINCIPES DE TRANSPARENCE EN MATIÈRE DE FINANCEMENT

Modèles de financement justes et équitables

Prises de décisions conjointes en matière de financement

Engagement envers l'amélioration continue des programmes

Évaluation par des tiers indépendants des demandes de financement destiné à l'expansion et à la diversification

Le comité de gestion examine et oriente la mise en œuvre de toutes les activités de programme, y compris les partenariats entre plusieurs organismes, afin que les entreprises soient les mieux placées pour réussir. Cela signifie qu'il faut se réunir régulièrement pour assurer le suivi des progrès et des résultats des activités financées, et pour trouver des solutions à d'éventuels problèmes. Les progrès sont mesurés en fonction d'indicateurs de succès établis, comme la création d'emplois, de compétences et de revenus dans les collectivités.

Le modèle de l'initiative de pêche commerciale intégrée a profité à de nombreuses collectivités du Canada atlantique, de certaines régions du Québec et de la Colombie-Britannique. Il est temps d'appliquer ce modèle au Nord et à d'autres régions desservies par Pêches et Océans Canada.

Initiative des pêches commerciales intégrées du Nord

Modèle de prestation recommandé : Programme multitype

1

CONCEPTION DU PROGRAMME – COMMERCIAL

Aiguiser les compétences en matière de gouvernance d'entreprise et de gestion des affaires, renforcer les capacités des entreprises de pêche commerciale et d'aquaculture et assurer la cogestion des ressources

Volets de financement

- Planification et création d'entreprises
- Capacités commerciales : formation en gestion et en récolte
- Besoins des entreprises : recherche et infrastructure liées à la récolte
- Occasions d'affaires : commercialisation et diversification liées à la récolte

Harmonisation avec d'autres sources de financement et partenaires liés à la recherche

- Programme coopératif de recherche et de développement en aquaculture
- Programme de recherche sur la réglementation de l'aquaculture
- Fonds pour le savoir polaire
- Approvisionnement du Secteur des sciences
- Fonds de partenariat scientifique

Harmonisation avec d'autres sources de financement et partenaires dans les domaines de l'infrastructure, de la commercialisation et de la diversification

- Ports pour petits bateaux
- Programme d'adoption de technologies propres
- Fonds canadien d'initiatives en matière de poissons et de fruits de mer



2

CONCEPTION DU PROGRAMME – REDISTRIBUTION LOCALE

Perfectionner les compétences en gestion d'entreprise, renforcer les capacités des opérations de redistribution des pêches et améliorer les indicateurs de santé et de sécurité alimentaire

Volets de financement

- Planification et développement d'entreprises locales
- Capacités locales : formation en gestion et en récolte
- Besoins locaux : infrastructure liée à la récolte
- Occasions locales : commercialisation liée à la récolte et planification de l'approvisionnement

Harmonisation avec d'autres sources de financement et partenaires dans le domaine de la formation

- Programme de formation sur les compétences et l'emploi des Autochtones (Emploi et Développement social Canada)
- Agence canadienne d'inspection des aliments (Santé Canada)

Harmonisation avec d'autres sources de financement et partenaires dans les domaines de l'infrastructure, de la commercialisation et de la distribution

- Programme Nutrition Nord et le Subvention d'appui aux exploitants pêcheurs (Affaires intergouvernementales et du Nord et du Commerce intérieur Canada)
- CanmetÉNERGIE (Ressources naturelles Canada)
- Services aux Autochtones Canada



3

CONCEPTION DU PROGRAMME – COMMERCIALE ET REDISTRIBUTIVE COMBINÉES

Assurer la souplesse de la conception des programmes pour les entreprises de redistribution qui se lancent dans des activités commerciales à petite échelle (p. ex. avoir accès au financement des composants d'entreprise et locaux)

Élaboration de programmes

Le 22 mai 2018, l'Institut a publié son rapport final de la première phase de l'examen des programmes autochtones, lequel recommandait un certain nombre de moyens pratiques et essentiels pour améliorer les initiatives des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique et du Pacifique.

Par l'élaboration de la nouvelle Initiative des pêches commerciales intégrées du Nord, l'Institut s'attend à ce que le Ministère suive ces recommandations de façon uniforme, tout en faisant les ajustements régionaux, culturels ou linguistiques nécessaires. Par exemple, lorsqu'il met à jour et rend accessibles chaque année des documents d'orientation clairs et cohérents sur les programmes, l'Institut recommande, à tout le moins, que ces documents soient également disponibles en inuktitut. D'autres langues, comme l'inuinnaqtun, seraient également utiles, de même que des outils de communication visuelle.

RECOMMANDATION DE L'EXAMEN DES PROGRAMMES AUTOCHTONES

Pour faciliter cet effort, nous avons indiqué tout au long du présent rapport les endroits où les recommandations de la première phase de l'examen du programme pourraient s'appliquer au programme du Nord à l'aide de cette représentation graphique du texte.

L'Institut recommande également que le Ministère rencontre les participants admissibles au programme afin de les informer du contenu du présent rapport et des éléments de conception du programme et afin de leur présenter des instructions claires sur la façon dont le programme se déroulera dans leur région. Ces séances d'information devraient être précédées d'un engagement approprié avec les gouvernements autochtones et d'autres provinces et territoires, ainsi qu'avec les conseils régionaux de gestion des ressources.

VISION DES ENTREPRISES DE PÊCHE COMMERCIALE ET DE REDISTRIBUTION DU NORD

Définitions autochtones du succès

Avantageux pour les collectivités et les ressources

Sécurité
alimentaire

Santé des stocks
de poisson

Cogestion

Emploi local

But

Les collectivités autochtones participent aux activités de pêche commerciale et d'aquaculture, activités qui assurent la sécurité alimentaire, l'emploi et les bénéfices économiques pour leurs membres.

Comprendre
l'abondance
des stocks de
poissons

Acquérir des
connaissances
sur les entreprises
aquacoles
viabiles

Participer à la
prise de décisions
en matière de
gestion des
ressources

Fournir du
poisson aux
collectivités et
aux marchés
locaux

Accroître
l'emploi, la santé
et le bien-être
dans les
collectivités

Initiative des pêches commerciales intégrées – Apporter le modèle de réussite dans le Nord



« J'aime vraiment la façon dont le conseil de l'Institut a parlé de la fierté communautaire suscitée par ces programmes. »

D'après les activités d'engagement de l'Institut, il est clair que le modèle actuel d'initiative de pêche commerciale intégrée peut s'appliquer à plusieurs collectivités autochtones du Nunavut, du Nunavik, du Nord québécois et de la Côte-Nord, de Terre-Neuve-et-Labrador et des Territoires du Nord-Ouest. Ces collectivités ont des entreprises qui en sont à divers stades de préparation commerciale, de la planification initiale à la formation complète et à l'exploitation de longue date.

Le programme doit être souple pour répondre aux besoins de ces collectivités, qu'il s'agisse de pêches commerciales hauturières, côtières et intérieures ou de différents types d'opérations aquacoles. Le modèle actuel dans l'Est et l'Ouest a atteint cette souplesse, et il est recommandé que la conception du programme du Nord tire parti des pratiques exemplaires de ces deux programmes et des enseignements qui en ont été tirés.

Conception du programme – Modèle commercial

La conception du programme nordique devrait commencer par le modèle commercial existant, y compris les structures de l'équipe de développement des entreprises et du comité de gestion. L'Institut recommande d'élargir les équipes de développement des entreprises de l'Atlantique et du Pacifique pour couvrir les régions géographiques logiques du Nord et inclure une expertise adaptée à la culture. Nous recommandons également que le Ministère continue de faire appel à l'équipe de développement des entreprises mise sur pied pour le développement de l'aquaculture dans les régions intérieures du Canada.

STRUCTURE DE L'ÉQUIPE DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Au cours de la dernière année, l'Ulnooweg Development Corporation (l'équipe de développement des entreprises du Canada atlantique) a travaillé avec la Première Nation de Miawpukek, à Terre-Neuve-et-Labrador, pour élaborer une application visant à obtenir un soutien à la capacité commerciale et des propositions pour diversifier davantage l'entreprise communautaire dans l'aquaculture. Ce sont les types de services qu'une équipe de développement des entreprises offre aux entreprises autochtones de pêche commerciale et d'aquaculture.

La Première Nation de Miawpukek renforce sa capacité de pêche commerciale depuis 1999, notamment en utilisant le Programme de transfert des allocations pour obtenir ses permis initiaux auprès des pêcheurs commerciaux prenant leur retraite et en autofinçant toutes les acquisitions ultérieures. La communauté a également été l'un des premiers participants à l'aquaculture commerciale à titre d'actionnaire d'exploitations aquacoles commerciales, de propriétaires et d'exploitants d'entreprises d'approvisionnement et de services industriels, et d'employés d'exploitations.

Au cours de la séance de consultation menée par l'Institut au Québec, un conseiller d'Ulnooweg a reconnu que plusieurs gestionnaires de pêches commerciales autochtones avaient besoin de manière urgente du système de gestion des pêches utilisé par les Premières Nations du Canada atlantique. En effet, une démonstration du système a été intégrée à la séance et les gestionnaires ont exprimé leur intérêt à l'égard de l'utilisation d'un tel système à l'avenir.

Compte tenu de ces succès et de la proximité géographique, l'Institut recommande que l'équipe de développement des entreprises du Canada atlantique soit élargie pour servir les collectivités autochtones de Terre-Neuve-et-Labrador, du Nunavut, du Nunavik, du nord du Québec et de la Côte-Nord. Nous recommandons également que l'équipe soit élargie afin d'inclure au moins un membre du personnel pour servir principalement les entreprises de pêche au Nunavut – et que tous les efforts soient déployés pour assurer la présence d'une personne ayant des compétences linguistiques en inuktitut et une compréhension de l'évolution des règlements de pêche dans le territoire.

De nombreuses communautés autochtones du Nunavik, du nord du Québec et de la Côte-Nord pratiquent depuis longtemps la pêche commerciale et certaines ont des entreprises de pointe dotées de marchés locaux et d'exportation établis. Ces gestionnaires des pêches cherchent maintenant à faire progresser leurs plans de formation et les compétences des gestionnaires et des pêcheurs dans le domaine de l'aquaculture. Plusieurs considèrent que la qualité de l'eau et les températures fraîches du Québec sont idéales pour les entreprises aquacoles, tout en reconnaissant que l'infrastructure et les connaissances communautaires devront d'abord être développées.

Pour les collectivités autochtones des régions occidentales du Nord, l'Institut recommande d'élargir les services de l'équipe de développement des entreprises dans le Pacifique. Pour commencer, l'équipe devrait se concentrer sur les intérêts des collectivités autochtones du Grand Lac des Esclaves qui sont prêtes à développer des entreprises de pêche commerciale. Pour ce faire, il faudra affecter un membre du personnel au service de ces collectivités; idéalement, celui-ci sera spécialiste de la commercialisation du poisson d'eau douce et comprendra la stratégie territoriale visant à revitaliser la pêche commerciale.

Au fil du temps, et selon l'intérêt des collectivités, on prévoit que l'équipe de développement des entreprises du Pacifique servira également les collectivités autochtones situées ailleurs dans les Territoires du Nord-Ouest ainsi qu'au Yukon.

L'équipe de développement des entreprises du Pacifique a de l'expérience au service des entreprises de pêche commerciale côtières et intérieures, ce qui répond aux demandes des collectivités autochtones des environs du Grand lac des Esclaves que le programme tienne compte des besoins des pêches intérieures. L'équipe a également participé récemment à l'élaboration d'un programme de pêche commerciale dans les régions intérieures.

Le Grand Lac des Esclaves est connu sous le nom de Tu Nedhé ou Tucho par les communautés autochtones locales. La pêche dans le lac était essentielle à l'économie historique de ces communautés, car elle alimentait les chiens, qui permettaient aux membres de se déplacer pour chasser et vendre des marchandises. De nombreuses communautés autochtones se sont vues pratiquement empêchées de participer à la pêche commerciale lorsque des permis ont été délivrés à des pêcheurs déplacés provenant des provinces des Prairies.

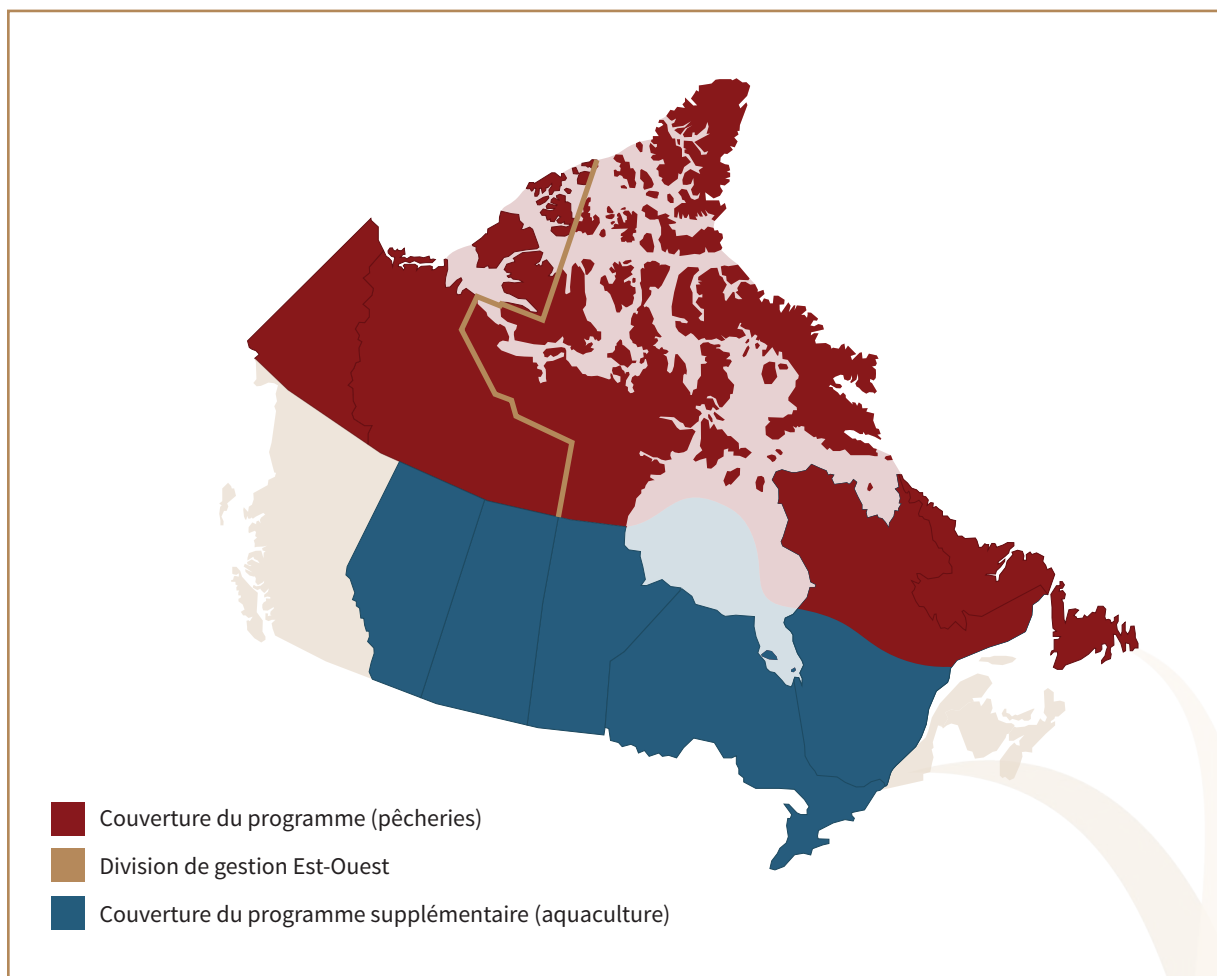
Les récents changements apportés à la politique des pêches ont ravivé les possibilités qui s'offraient aux communautés autochtones autour du lac. Les dirigeants autochtones ont travaillé d'arrache-pied pour apporter ces changements et ils sont prêts à participer davantage à la gestion de la pêche et aux avantages de toute activité commerciale. Pour ce faire, il faudra rétablir la capacité des membres à pêcher et à vendre commercialement.

En ce qui concerne le développement d'entreprises aquacoles, l'Institut recommande que les équipes de développement des entreprises de l'Est et de l'Ouest rencontrent régulièrement la Waubetek Business Development Corporation pour tirer parti de l'expertise propre à l'industrie qu'elle offre aux régions intérieures du Canada central. Ceci est particulièrement important pour les collectivités autochtones du Nunavik, du nord du Québec et de la Côte-Nord qui ont exprimé leur intérêt à diversifier leurs entreprises de pêche commerciale avec des activités d'aquaculture.

STRUCTURE DE L'ÉQUIPE DE GESTION

La structure du comité de gestion de l'Initiative des pêches commerciales intégrées du Nord devrait suivre un modèle semblable à celui utilisé pour les initiatives de l'Atlantique et du Pacifique. Cela comprend la participation de membres géographiquement représentatifs des régions et des collectivités autochtones aux activités de pêche commerciale et d'aquaculture, ou leur préparation à y participer. Pour réduire les coûts, ce comité devrait idéalement avoir deux sous-comités régionaux du Nord (un pour les régions occidentales et un pour les régions orientales), ainsi qu'un sous-comité pour les régions de l'intérieur participant à l'aquaculture. Les sous-comités devraient se réunir tous les trimestres. Pour assurer la cohérence, la transparence et l'équité à l'échelle nationale, les coprésidents et deux membres représentatifs (par roulement) de chaque sous-comité devraient également se réunir deux fois par année avec des représentants de Pêches et Océans Canada à Ottawa.

La carte ci-dessous montre la division entre les régions occidentales et orientales du Nord et les régions visées par l'aquaculture.



Besoins en matière de planification des activités

La planification des activités consiste à définir les objectifs d'une entreprise et à décrire les activités nécessaires pour atteindre ces objectifs. Un plan d'activités est aussi un outil utile pour expliquer la vision et les objectifs de l'entreprise aux employés, aux partenaires et aux autres personnes ayant un intérêt dans les bénéfices.

Pour les entreprises autochtones de pêche et d'aquaculture, cela signifie impliquer l'ensemble de la collectivité afin que l'entreprise réalise les bénéfices qu'elle souhaite et attend. Cela demande aussi d'intégrer les aspirations de la pêche commerciale dans les plans de développement économique communautaire. Il s'agit d'une étape importante, car les plans de développement communautaire doivent être en place pour recevoir un financement des organismes de développement régional du Canada.

Au cours de nos séances de consultation, l'Institut a constamment entendu dire que les participants autochtones veulent élaborer des plans d'activités stratégiques à long terme, appuyés par leurs collectivités. Les participants ont également décrit leurs besoins en matière de formation, d'infrastructure et de commercialisation dans le cadre du processus de planification des activités – ainsi que trois variables importantes préalables à la planification : comprendre l'abondance des stocks de poissons, acquérir des connaissances sur les entreprises aquacoles viables et participer à la prise de décisions sur la gestion des ressources.

COMPRENDRE L'ABONDANCE DES STOCKS DE POISSONS

« Nous devons d'abord déterminer quelle est la production durable, puis élaborer une stratégie opérationnelle à partir de ces connaissances. »

Plusieurs régions du Nord ont besoin d'établir une base de référence de la biomasse des stocks de poissons dans leurs voies navigables afin de pouvoir planifier correctement leurs entreprises de pêche. En fait, il s'agissait de l'un des besoins les plus importants en matière de planification d'activités des collectivités qui veulent démarrer une entreprise de pêche commerciale. Il s'agissait également d'une priorité clé pour de nombreuses collectivités ayant des entreprises de pointe – et un besoin souligné par les agents de développement économique régional. De plus, certaines collectivités veulent explorer les activités de pêche commerciale sur les petites voies navigables et d'autres veulent comprendre l'incidence du développement sur les niveaux et la qualité de l'eau afin de protéger leurs poissons.

Il y a trois groupes de gestion des ressources aquatiques et des océans dans les Territoires du Nord-Ouest, qui représentent toutes les collectivités sauf une autour du Grand Lac des Esclaves. Il existe également deux groupes de ce genre pour les collectivités du Québec et un à Terre-Neuve-et-Labrador pour les Premières Nations de Qalipu et de Miawpukek. Bien que les groupes aient des modèles de services différents, ils travaillent généralement ensemble sur le plan technique le long d'un bassin hydrographique ou d'un écosystème pour atteindre des priorités communes.

L'Institut recommande que le Ministère utilise son Fonds de partenariat des sciences et d'autres méthodes d'approvisionnement pour permettre à ces groupes de gestion des ressources aquatiques et des océans de comprendre l'abondance des stocks de poissons dans les cours d'eau dont l'exploitation commerciale est envisagée. Nous recommandons également la création d'un groupe de gestion des ressources aquatiques et des océans pour les collectivités autochtones du Labrador et, avec le temps, la création d'autres groupes dans les régions admissibles, au besoin.

RECOMMANDATION DE L'EXAMEN DES PROGRAMMES AUTOCHTONES

Passer à un modèle de capacité partagée pour les services qui sont mieux offerts par les peuples autochtones dans leurs collectivités en adoptant une politique d'approvisionnement autochtone à l'échelle du Ministère et en allouant des fonds de services votés pour le savoir et la science.

Offrir un renforcement des capacités techniques aux groupes principaux et une sécurité de financement des services actuellement offerts aux groupes de projet, et élargir le réseau de gestion des ressources aquatiques et des océans aux régions géographiques qui ne sont pas actuellement desservies par un groupe.

Le Fonds de partenariat des sciences dispose de cinq millions de dollars par année pour appuyer la recherche conjointe – y compris avec des groupes autochtones – qui permettra de mieux comprendre les océans et les sources d'eau douce et d'éclairer la prise de décisions dans ces voies navigables. Cela comprend des projets de recherche scientifique liés à la collecte et à l'intégration de données scientifiques, à la surveillance des océans et des eaux douces, ainsi qu'à la gestion, à la conservation, à la protection et à la promotion des ressources océaniques et d'eau douce.

Au cours de l'exercice 2017-2018, des représentants de Pêches et Océans Canada se sont rendus dans huit collectivités du Nunavut pour discuter d'objectifs communs en matière de développement des pêches à petite échelle axé sur la collectivité. Au cours de ces visites, les collectivités ont voulu en savoir plus sur les activités scientifiques et de recherche ministérielles prévues dans la région. Elles voulaient également un meilleur échange des données de recherche.

L'Institut a entendu des points de vue cohérents au cours de ses séances de consultation au Nunavut. En particulier, nous avons entendu dire que la recherche sur les stocks de poissons et les mammifères marins locaux est limitée dans les sources marines et d'eau douce, et que la recherche sur le développement des pêches et des cartes hydrographiques sont nécessaires dans toutes les régions. Certaines collectivités veulent aussi que la recherche utilise à la fois la science occidentale et les méthodes du savoir autochtone.

Le Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques n'est pas offert aux collectivités qui ont signé une entente globale sur les revendications territoriales si ces ententes traitent des zones de gestion des bassins hydrographiques. Pour ces collectivités, l'Institut recommande que le Ministère poursuive d'autres activités et options de partenariat financier, comme la collaboration avec Connaissances polaires Canada et sa priorité du Programme des sciences et de la technologie pour l'ensemble du Nord afin d'établir des données de base pour préparer le développement durable du Nord. Le Ministère devrait également mettre en œuvre les initiatives d'échange de données convenues avec les collectivités qu'il a visitées au Nunavut.

Au cours des cinq prochaines années, la Qikiqtaaluk Corporation exploitera au Nunavut une plateforme de navires de recherche, qui permettra aux collectivités d'étudier la situation concernant l'omble chevalier. Une entente d'échange de données avec Pêches et Océans Canada est incluse dans ce projet.

La Qikiqtaaluk Corporation est une société de développement du patrimoine inuit en propriété exclusive, créée en 1983 pour offrir des emplois et des possibilités financières aux Inuits de la région. La société a d'excellents antécédents de formation, de renforcement des capacités et de succès en matière d'emploi chez les Inuits – et elle s'efforce d'apporter une contribution importante au secteur des pêches.

ACQUÉRIR DES CONNAISSANCES SUR LES ENTREPRISES AQUACOLES VIABLES

Au cours de la dernière décennie et depuis plus longtemps, les entrepreneurs et les collectivités autochtones ont exprimé leur intérêt à explorer les possibilités dans le secteur de l'aquaculture. Cela comprend celles situées dans les régions côtières et intérieures, ainsi que dans les régions à l'intérieur du Canada.

Pour répondre à cet intérêt, trois initiatives de partenariats stratégique d'une durée limitée présentant des composantes aquacoles ont été mises à la disposition des collectivités et des entreprises de pêche commerciale autochtones : une initiative de diversification des pêches commerciales dans l'Atlantique et une dans le Pacifique, et l'Initiative d'aquaculture autochtone au Canada. Les programmes de l'Atlantique et du Pacifique étaient liés à leur initiative respective de pêche commerciale intégrée et font maintenant partie des volets de financement actuels. Il est donc logique que la poursuite des activités entreprises dans le cadre de l'Initiative d'aquaculture autochtone au Canada soit intégrée au nouveau programme du Nord.

L'Initiative d'aquaculture autochtone au Canada a été conçue pour appuyer le développement et la croissance d'entreprises aquacoles commerciales dirigées par des autochtones en offrant une expertise technique aux entreprises par l'entremise de la Waubetek Business Development Corporation. Le soutien aux entreprises a été guidé par la durabilité économique, environnementale et sociale et l'intérêt supérieur des collectivités.

L'Initiative d'aquaculture autochtone au Canada a donné lieu à un certain nombre d'entreprises aquacoles.

Par exemple :

- une étude de faisabilité et un plan d'activités à l'appui de la mise en place d'une installation pilote d'aquaponie à des fins de démonstration à Moose Cree pour fournir environ 1 000 kilogrammes de poisson par mois aux membres de la collectivité, ainsi que des produits frais
- l'agrandissement d'une installation terrestre de recirculation d'élevage de l'omble chevalier au Manitoba, à des fins de démonstration, pour en faire une entreprise commerciale
- le cycle de croissance du corégone pendant qu'il se trouve dans une installation submersible d'enclos en filet a été soutenu pour aider à fournir une source de corégone toute l'année aux marchés intérieurs et un emploi à temps plein aux pêcheurs saisonniers utilisant les méthodes traditionnelles de capture

L'Institut recommande que le Ministère continue de collaborer avec la Waubetek Business Development Corporation pour faire progresser le travail de développement des entreprises amorcé dans le cadre de l'Initiative d'aquaculture autochtone au Canada par le biais du nouveau programme du Nord. Cela comprend la mobilisation d'autres sources de financement disponibles pour la recherche et le développement en aquaculture, comme le Programme de recherche sur la réglementation de l'aquaculture et le Programme coopératif de recherche et développement en aquaculture. Nous recommandons également que le Ministère et la Waubetek mobilisent davantage les collectivités du Nord qui ont manifesté leur intérêt pour la poursuite d'entreprises aquacoles, comme celles du Nunavik, du nord du Québec et de la Côte-Nord, afin d'explorer comment leurs aspirations pourraient être appuyées dans un proche avenir.

RECOMMANDATION DE L'EXAMEN DES PROGRAMMES AUTOCHTONES

Axer les efforts relatifs à l'aquaculture sur l'acquisition de connaissances sur les espèces et les technologies viables sur terre et dans l'eau.

Les collectivités autochtones sont dans une position unique pour bénéficier du développement durable de l'aquaculture en raison des ressources aquatiques de leurs territoires, de leurs droits constitutionnels sur ces ressources en vertu de l'article 35.1, et du fait qu'elles ont un accès spécial aux sites de développement aquacole. Toutefois, l'aquaculture est réglementée par plus d'un ordre de gouvernement au Canada. Par exemple, la délivrance de permis pour les sites aquacoles relève en grande partie de la compétence des provinces et des territoires et, dans certaines régions, les collectivités autochtones ne reconnaissent pas ce niveau de compétence.

Les questions de politique, de réglementation et de législation ne relèvent pas de la mission et des activités de l'Institut. Toutefois, nous savons qu'il existe un groupe de travail national sur l'aquaculture au sein du Comité des pêches de l'Assemblée des Premières Nations et deux des membres du conseil d'administration de l'Institut participent à ce groupe de travail. Nous exhortons donc le groupe de travail national sur l'aquaculture à aider à résoudre ce problème, notamment en misant sur les activités commerciales qui ont reçu l'appui des autorités provinciales sans exiger de permis de site, et en appuyant (au besoin) les activités réglementaires en cours pour élaborer une « loi sur l'aquaculture » autochtone. Nous encourageons également le Ministère à trouver des solutions à ces problèmes et à d'autres problèmes de développement de l'aquaculture par l'entremise du Conseil canadien des ministres des Pêches et de l'Aquaculture et de ses forums au niveau des sous-ministres.

PARTICIPATION À LA PRISE DE DÉCISIONS EN MATIÈRE DE GESTION DES RESSOURCES

Les collectivités autochtones du Nord veulent participer à la prise de décisions en matière de gestion des ressources afin de pouvoir positionner leurs entreprises pour l'avenir. Elles se voient assumer le rôle de cogestionnaires des ressources et souhaitent que le savoir autochtone soit incorporé dans les plans de gestion des ressources. Elles ont également un intérêt évident à investir dans la capacité de gestion des ressources.

En faisant participer les collectivités du Nord, l'Institut s'est rendu compte que des plans de gestion des ressources n'étaient pas toujours élaborés dans les zones de pêche commerciale (ou récréative), comme le Grand Lac des Esclaves. Or, ces plans sont nécessaires pour orienter la conservation et l'utilisation durable des ressources, mais ils ne vont pas sans une bonne compréhension des stocks de poissons.

L'Institut recommande que le Ministère appuie le développement de la capacité de gestion des ressources dans les groupes de gestion des ressources aquatiques et des océans et dans les collectivités qui reçoivent des fonds du programme de la Stratégie des pêches autochtones. Pour le Grand Lac des Esclaves, cela signifie d'autoriser l'élaboration d'un plan de gestion autochtone sans la participation d'utilisateurs privilégiés.

Nous recommandons également que les fonctionnaires collaborent avec leurs homologues provinciaux et territoriaux, y compris lors des réunions du Conseil canadien des ministres des Pêches et de l'Aquaculture, afin de trouver un moyen de normaliser la collecte de toutes les données sur les prises effectuées dans le cadre de la pêche sportive, récréative et à la ligne.

RECOMMANDATION DE L'EXAMEN DES PROGRAMMES AUTOCHTONES

Appuyer les synergies et les collaborations entre les entreprises de pêche et les groupes de gestion des ressources aquatiques et des océans et continuer à renforcer la capacité de cogestion autochtone dans le cadre de la Stratégie des pêches autochtones et des Programmes autochtones de gestion des ressources aquatiques et des océans.

Dans les régions visées par des revendications territoriales, les conseils régionaux sont les principaux instruments de cogestion des ressources avec Pêches et Océans Canada. À l'heure actuelle, ces conseils sont les suivants : Conseil de gestion des ressources fauniques de la région marine du Nunavik, Office Torngat mixte des pêches, Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut, Comité mixte de gestion de la pêche Inuvialuit, Conseil des ressources renouvelables Gwich'in, Conseil des ressources renouvelables du Sahtu, Conseil des ressources renouvelables du Wek'èezhii et Sous-comité du saumon du Yukon.

Il existe d'autres moyens d'appuyer les aspirations des Autochtones à participer davantage aux décisions qui ont une incidence sur leurs entreprises de pêche commerciale et d'aquaculture. Par exemple, Mittimatalik a proposé d'établir un partenariat éducatif entre le Collège de l'Arctique et le Collège Algonquin afin de créer un bassin d'étudiants inuits formés que l'organisation locale de chasseurs et de trappeurs pourrait embaucher pour réaliser des projets liés à la gestion des pêches. Il est prévu que l'information et les conférences ministérielles sur la planification de la durabilité fassent partie du programme d'études.



L'Institut recommande que le Ministère reprenne ses discussions avec Mittimatalik au sujet de cette proposition. Nous recommandons également que le système de gestion des pêches utilisé dans le Canada atlantique soit adapté pour s'appliquer à différents types de pêches dans le Nord, y compris dans les rivières et les lacs intérieurs, et qu'il soit mis à la disposition des collectivités dans plusieurs langues, dont l'inuktitut.

Besoins de formation

La formation est essentielle au succès futur de l'Initiative des pêches commerciales intégrées du Nord. Les collectivités autochtones du Nord s'intéressent au renforcement des compétences en affaires et des capacités de gestion de leurs gestionnaires des pêches ainsi qu'à la sécurité de la pêche et à la manipulation des produits de la pêche par leurs pêcheurs.

Investir dans la formation et l'amélioration continues constitue une pratique exemplaire des entreprises et des gouvernements. L'Institut préconise également la normalisation de la formation et du perfectionnement des compétences tout au long des cheminements de carrière, dans tous les programmes autochtones.

FORMATION EN GESTION DES AFFAIRES

La plupart des collectivités autochtones du Nord ont besoin d'une formation en gestion des affaires, car très peu de cours ont été offerts dans cette région. Le Nunavik, le nord du Québec et la Côte-Nord semblent représenter l'exception, car certains gestionnaires des pêches ont suivi des cours de formation en gestion des affaires, en ressources humaines et en finances dans le passé, y compris des cours offerts par leur groupe de gestion des ressources aquatiques et des océans.

Au cours de nos séances d'engagement, les participants ont indiqué qu'ils appuyaient la formation sur la gestion opérationnelle des pêches, la gestion financière, la planification stratégique des activités et la prise de décisions éclairées. Certaines collectivités veulent une formation supplémentaire dans des domaines comme les nouvelles technologies, la réglementation et les politiques sur les pêches, le marketing, ainsi que des cours qui portent sur l'industrie. Les gestionnaires du Nunavik, du nord du Québec et de la Côte-Nord veulent également qu'un cheminement de carrière clair soit établi, ainsi qu'un certificat universitaire en gestion des pêches qui intègre la biologie des pêches et les cycles de vie aquatique, la planification de la gestion des pêches, la gestion de la flotte et les statistiques.

L'Institut recommande que les programmes d'études fondés sur la formation en gestion des entreprises de pêche élaborés au Canada atlantique et adaptés à la Colombie-Britannique soient également adaptés pour répondre aux besoins des gestionnaires actuels des pêches au Nunavut, à Terre-Neuve-et-Labrador, au Nunavik, au nord du Québec et à la Côte-Nord. Cette initiative devrait être entreprise en partenariat avec les collèges régionaux. Les programmes devraient également être adaptés à l'avenir pour les gestionnaires des pêches qui exploitent des activités commerciales dans le Grand Lac des Esclaves.

FORMATION DES PÊCHEURS

« Un programme d'études officiel pourrait permettre aux pêcheurs de constater les avantages de tous ces cours. »

Les pêcheurs de plusieurs collectivités autochtones du Nord ont déjà suivi des cours de formation de base et certains ont également suivi une formation de capitaine. D'autres collectivités commencent tout juste à offrir aux nouveaux venus une formation de base. Indépendamment de la région, toutes les collectivités sont en faveur de la formation des pêcheurs pour que ces derniers puissent pêcher et naviguer sur les voies navigables en toute sécurité – et la plupart veulent que des mentors communautaires participent à cette formation.

Les collectivités autochtones du Nord ont également des intérêts particuliers en matière de formation. Par exemple, les collectivités des environs du Grand Lac des Esclaves et du Nunavut, du Nunavik, du nord du Québec et de la Côte-Nord veulent que les pêcheurs deviennent compétents dans l'utilisation des nouveaux engins et des nouvelles technologies et apprennent à bien connaître les règlements de pêche grâce à une formation avancée. Certains veulent aussi que leurs pêcheurs deviennent des plongeurs certifiés et que les mécaniciens de la collectivité soient formés pour réparer les bateaux et les engins.

De plus, toutes les collectivités auprès desquelles l'Institut s'est engagé souhaiteraient que les pêcheurs reçoivent une formation sur la manipulation et la transformation du poisson afin d'assurer une qualité constante des produits. Cette formation comprendrait des cours de base pour aider les pêcheurs à saisir le bien-fondé des changements ainsi que les conséquences que pourrait avoir la non-application de ces changements.

L'Institut recommande qu'une part appréciable du financement du programme soit utilisée au cours des cinq premières années du programme pour former les nouveaux venus ou les pêcheurs ayant très peu de formation, en particulier sur la façon de récolter le poisson sans danger. Parallèlement, nous recommandons qu'une part du financement du programme soit allouée aux gestionnaires et aux pêcheurs saisonniers pour leur permettre de suivre une formation avancée dans des cours liés à la gestion des affaires ou à la diversification. Le financement de la formation devrait également faire partie intégrante du programme et le Ministère devrait continuer de chercher une source de financement à long terme pour répondre à ces besoins de formation, notamment en établissant un partenariat avec Emploi et Développement social Canada par l'entremise de son Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones.

RECOMMANDATION DE L'EXAMEN DES PROGRAMMES AUTOCHTONES

Un partenariat à long terme avec Emploi et Développement social Canada devrait être établi afin d'augmenter les fonds du programme destinés à la formation et au perfectionnement des compétences tout au long du cheminement de carrière.

Nous recommandons en outre que le Ministère collabore avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments et les collectivités autochtones à l'élaboration de programmes d'études sur la manipulation et la transformation du poisson dans le Nord. De plus, le gouvernement du Canada devrait prendre des mesures pour embaucher un ou plusieurs inspecteurs communautaires ou pour utiliser des installations de laboratoire dans les centres plus grands en prévision du besoin d'un programme de salubrité des mollusques et d'autres services d'inspection des aliments dans le Nord. À l'heure actuelle, le Nunavut est servi par la région de l'Ouest de l'Agence, ce qui est géographiquement inapproprié puisque les autres régions du Nord ne sont servies que par les centres du Sud.

Pour répondre aux besoins particuliers des collectivités autochtones du Nord, la formation devrait être coordonnée à l'échelle locale et offerte par des partenaires de formation régionaux, comme le *Nunavut Fisheries and Marine Training Consortium* et l'*École des pêches et de l'aquaculture du Québec*. En ce qui a trait aux contraintes logistiques et météorologiques liées aux voyages, il s'agit d'une solution rentable qui permet de répondre aux besoins et aux préférences culturelles et linguistiques. Elle est également logique compte tenu de la diversité des voies navigables dans lesquelles la pêche se déroulera et de la diversité des navires, des engins et de l'équipement qui seront utilisés dans ces pêches.

En février 2018, Transports Canada a annoncé l'octroi de 12,6 millions de dollars au *Nunavut Fisheries and Marine Training Consortium* pour la prestation d'un programme de formation maritime à des groupes sous-représentés dans la main-d'œuvre maritime, notamment les Inuits et d'autres peuples autochtones du Nord. Le financement sert, en partie, à mettre sur pied un centre de formation maritime à Hay River et à élargir le programme de formation actuel du Consortium au Nunavut et au Nunavik. Le financement servira également à élaborer des programmes d'études sur les interventions en cas d'urgence maritime et la gestion des côtes et des voies navigables, ainsi qu'à acheter du nouveau matériel de formation maritime spécialisé.

RECRUTEMENT, MAINTIEN EN POSTE ET PLANIFICATION DE LA RELÈVE

Les collectivités autochtones veulent que le nouveau programme appuie les stratégies de recrutement afin d'attirer des jeunes et d'autres membres de la collectivité dans l'industrie et de mieux planifier la relève en gestion des affaires. L'une des conclusions de la conférence du Forum des politiques publiques de décembre 2018, intitulé *Élargir le cercle : ce que la réconciliation et la croissance inclusive peuvent signifier pour les Inuits du Canada*, préconisait de sensibiliser les jeunes pour répondre aux besoins futurs du Canada en matière de main-d'œuvre. Les collectivités autochtones du Nord apprécient également le mentorat et la participation des aînés aux activités de recrutement, outre le partage des connaissances et des pratiques traditionnelles.

RECOMMANDATION DE L'EXAMEN DES PROGRAMMES AUTOCHTONES

Appuyer la planification de la relève, y compris la meilleure pratique qui consiste à lier les activités de pêche communautaires à la croissance et à la relève des entreprises commerciales, ainsi que les programmes de sensibilisation de la collectivité qui alignent la formation, l'accréditation, la professionnalisation et les cheminements de carrière sur l'emploi dans la pêche.

Besoins en matière d'infrastructure

Comme la plupart des entreprises, les entreprises de pêche commerciale et d'aquaculture dépendent d'une infrastructure de base et propre à l'industrie. Cela comprend les installations physiques, comme les installations de stockage et les sites de débarquement, les systèmes physiques, comme les routes et les sources d'énergie, et l'équipement de base, comme les navires et les engins.

Les besoins les plus courants en matière d'infrastructures liées à la pêche qui ont été déterminés par les collectivités autochtones et les gestionnaires des pêches commerciales concernent les usines de transformation locales et/modernisées. Certains sont également intéressés par l'accès à des usines de transformation situées dans des collectivités autochtones voisines.

Les sites de débarquement du poisson, comme les ports, les quais ou les brise-lames, sont les deuxièmes besoins d'infrastructure les plus fréquemment relevés par les collectivités. Cela présente un intérêt particulier au Nunavut, où un exploitant d'entreprise considère ce manque comme un obstacle à la croissance future de la pêche dans le territoire. Qikiqtarjuaq est également intéressé par un port en eau profonde depuis de nombreuses années.

En 2009, un quai flottant a été construit par *Ocean Group* pour la communauté de pêcheurs de Pangnirtung. Quatre ans plus tard, Pangnirtung abritait le premier port du Nunavut pour petits bateaux, doté d'un quai fixe, d'un brise-lames et d'une rampe d'accès à la mer, ainsi qu'un canal et un bassin dragués. Le coût total du projet s'est chiffré à 40,5 millions de dollars.

En octobre 2018, Pêches et Océans Canada a annoncé un investissement important dans l'infrastructure portuaire de Hay River, notamment la construction de nouveaux quais flottants pour accroître la capacité d'accostage d'ici mars 2019 et un prolongement du quai longitudinal en béton d'ici mars 2020. Le Ministère a également pris des mesures pour évaluer la faisabilité de la construction de ports pour petits bateaux à Ikpiarjuk, Kangiqtugaapik, Ausuiktuq et Qausuittuq, au Nunavut.

Parmi les autres besoins d'infrastructure relevés par les collectivités, citons un plus grand nombre de navires, de nouveaux engins, de services de transport et de distribution, ainsi que des usines d'emballage sous glace, des congélateurs communautaires, des installations d'entreposage du poisson vivant et des installations d'entreposage de navires en cours de réparation.

Les Ports pour petits bateaux de Pêches et Océans Canada ont pour mandat de fournir à l'industrie de la pêche commerciale des installations sécuritaires et accessibles. L'Institut recommande donc que le Ministère continue à faire progresser en priorité un plus grand nombre de sites de débarquement dans le Nord.

Une fois que des plans d'activités auront été établis pour de nouvelles entreprises commerciales et que les espèces de poisson ciblées auront été reconnues, nous recommanderons également que le Ministère collabore avec les organismes de développement économique et les gouvernements provinciaux et territoriaux pour faire progresser la construction d'usines de transformation modernisées, aux endroits où elles sont nécessaires.



RECOMMANDATION DE L'EXAMEN DES PROGRAMMES AUTOCHTONES

Utiliser l'Initiative des partenariats stratégique pour ériger de nouvelles installations de transformation ou de vente au détail avec les organismes compétents et pour augmenter le nombre de sites de débarquement avec des Ports pour petits bateaux.

COÛTS DU TRANSPORT, DE L'ISOLEMENT ET DU CARBURANT

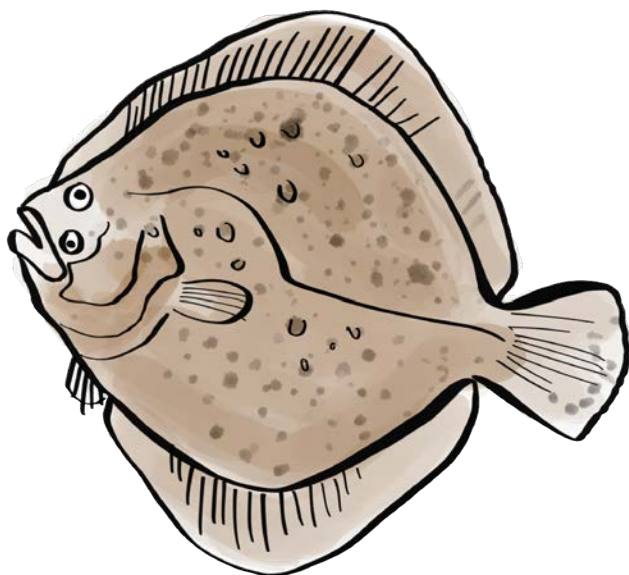
Les collectivités autochtones du Nord ont des besoins particuliers en matière d'infrastructure qui entravent la croissance économique des pêches commerciales et de l'aquaculture. Des facteurs comme l'isolement entre les collectivités, le manque de routes praticables en tout temps, la courte saison de pêche, le terrain et les voies navigables difficiles, ainsi que les coûts plus élevés de construction et d'entretien de l'infrastructure ont tous des répercussions sur la viabilité des entreprises commerciales. Les coûts du carburant et du transport, en particulier, présentent des défis de taille, tout comme la dépendance à l'égard du fret aérien pour acheminer les produits vers les marchés du Sud. À Iqaluktuuttiaq, par exemple, nous avons appris que les conditions météorologiques peuvent parfois empêcher le transport aérien d'arriver aux heures prévues ou que les compagnies aériennes refusent carrément de se rendre dans les camps, de sorte que les pêcheurs ne terminent pas leur récolte. Les retards du fret aérien réduisent également de manière significative les profits, voire les éliminent.

L'Institut recommande que le nouveau programme du Nord offre du financement afin de répondre aux besoins des entreprises, notamment pour rechercher des modes de transport de remplacement et de nouvelles technologies. Nous recommandons également que le Ministère tire parti du Programme d'adoption de technologies propres dans le secteur des pêches et de l'aquaculture à cette fin.

Le Programme d'adoption de technologies propres pour les pêches et l'aquaculture investit 20 millions de dollars sur quatre ans (2017 à 2021) afin d'aider les secteurs des pêches et de l'aquaculture du Canada à améliorer leur performance environnementale.

De plus, l'Institut recommande que les fonctionnaires explorent certaines des solutions possibles que les collectivités et les gestionnaires des pêches ont envisagées pour régler les problèmes de transport, d'isolement et de carburant. Par exemple, les collectivités de Kitikmeot veulent une étude pour évaluer la possibilité d'amener de plus gros navires dans la région pour transporter les produits vers les grands centres comme solution de rechange au transport aérien. D'autres, au Nunavut, appuient l'octroi d'une subvention pour le transport commercial du poisson à des entreprises locales qui apportent des produits du poisson aux collectivités et transportent ces produits vers le sud. Entre-temps, les collectivités du Nunavik, du nord du Québec et de la Côte-Nord, ainsi que des environs du Grand lac des Esclaves, souhaitent que les gouvernements collaborent pour améliorer leurs réseaux routiers.

La « première route praticable par tous les temps vers la côte arctique du Canada » a été ouverte le 15 novembre 2017 à la circulation entre Inuvik et Tuktoyaktuk. Cette route de 300 millions de dollars a également permis aux résidents de Tuktoyaktuk de vendre des produits à de nouveaux touristes, notamment du poisson et de l'artisanat, et a mené à l'ouverture d'un nouveau restaurant avec service à table.



Accès aux marchés et besoins de développement

« *L'ensemble de la chaîne est responsable de la valeur et du prix du poisson.* »

Certains gestionnaires autochtones de la pêche commerciale comprennent la valeur de leurs produits et détiennent des marchés locaux, régionaux et d'exportation bien développés. Ils comprennent l'importance de développer et de maintenir des marchés locaux afin de réduire les coûts de manipulation et de transport – et l'importance du contrôle de la qualité. Cela signifie notamment de s'efforcer de réduire les coûts de distribution en tenant lieu de point de vente et de point de livraison, notamment au Nunavik, dans le nord du Québec et sur la Côte-Nord, et à Iqaluktuuttiaq.

Kitikmeot Foods Limited produit des aliments de choix à partir de récoltes durables d'omble chevalier et de bœuf musqué du Nunavut. L'omble est transformé et vendu à des clients de tout le territoire sous forme de filets entiers, de filets à valeur ajoutée, d'omble chevalier confit et de viande séchée. L'entreprise a également établi d'importants partenariats avec des clients commerciaux dans les Territoires du Nord-Ouest, ailleurs au Canada et aux États-Unis grâce à son partenariat de longue date avec *CleanFish*.

Située à Iqaluktuuttiaq, l'usine de Kitikmeot Food emploie six employés permanents et 14 employés saisonniers à temps plein. Elle emploie également jusqu'à 50 pêcheurs et chasseurs saisonniers pour récolter ses produits.

D'autres collectivités, entreprises et agents de développement économique autochtones sont intéressés à explorer des créneaux pour leurs produits en utilisant des stratégies de certification et d'image de marque de qualité. Ils souhaitent aussi mieux comprendre et aborder les réalités du marché et les questions de productivité des pêches commerciales, comme les coûts de mise en marché des produits.

La saturation du marché local compte parmi ces stratégies. C'est également ce qui relie un modèle d'affaires redistributif local et les petites entreprises commerciales; or, les collectivités, tout comme les gestionnaires des pêches commerciales, appuient l'introduction du poisson pêché localement dans les épiceries et les restaurants. Plusieurs entreprises fournissent déjà du poisson à valeur ajoutée à un ou plusieurs restaurants locaux et d'autres collectivités veulent se spécialiser dans la commercialisation de leur propre poisson à cette fin.

Deux régions du Nord ont des préoccupations particulières en matière de commercialisation, parce que leur poisson d'eau douce est livré à Winnipeg pour être vendu par l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce. Bien que l'avenir de cet organisme fasse actuellement l'objet d'un examen, l'Institut recommande que le Groupe consultatif étudie des modèles coopératifs fondés sur la production axée sur le marché dans le cadre de son évaluation des nouvelles ententes de partenariat, et des modèles de propriété qui appuient la collaboration et la coopération entre les pêcheurs – et fassent participer ces pêcheurs au processus décisionnel.

Après l'élaboration initiale du programme, nous avons recommandé que le Ministère étudie la possibilité d'utiliser l'initiative des partenariats stratégiques pour travailler avec des partenaires comme les agences de développement économique fédérales, provinciales et territoriales afin de faire avancer les activités de commercialisation souhaitées à l'échelle locale, y compris les programmes sur la durabilité et la certification. Cela pourrait renforcer les résultats de *l'Évaluation des besoins dans le cadre de l'Initiative sur la chaîne de valeur et d'approvisionnement du poisson et des fruits de mer* que l'Institut est en train de mener.

Il faut comprendre qu'il s'agit d'une activité pour l'avenir et que les entreprises de pêche commerciale doivent d'abord être établies et avoir élaboré des plans d'expansion des activités. Dans la mesure du possible et conformément aux plans d'expansion des entreprises existants, les équipes de développement des entreprises devraient également aider les entreprises du Nord d'aujourd'hui à accéder au nouveau Fonds canadien d'initiatives en matière de poissons et de fruits de mer.

Le 5 décembre 2018, Pêches et Océans Canada et ses partenaires provinciaux et territoriaux ont annoncé le Fonds canadien d'initiatives en matière de poissons et de fruits de mer de 42,85 millions de dollars. Ce programme à coûts partagés vise à promouvoir une approche nationale à l'égard des questions transversales clés liées à l'accès aux marchés de l'industrie du poisson et des fruits de mer et aux occasions de promouvoir l'image de marque afin d'optimiser la valeur des produits. Il encourage également les participants de l'industrie à déterminer les secteurs prioritaires en matière d'investissement pendant la durée de vie du fonds.

DIVERSIFICATION, INTÉGRATION VERTICALE ET ACTIVITÉS À VALEUR AJOUTÉE

Certaines entreprises du Nord sont prêtes à élaborer des plans stratégiques qui guideront leurs activités pour se préparer à la diversification, à l'intégration verticale et aux activités à valeur ajoutée. Cela comprend la transformation de multiples espèces, la vente au détail, l'exploitation de restaurants, l'entretien de bateaux et d'autres services maritimes, ainsi que l'aquaculture. D'autres ont l'intention d'intégrer verticalement leurs activités à un restaurant et à la vente au détail, par exemple un magasin de fournitures et d'équipement de pêche.

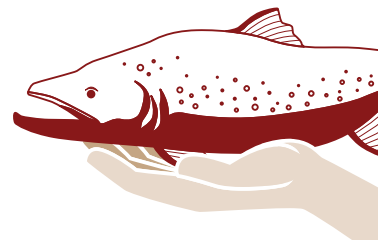
Un certain nombre de collectivités autochtones souhaitent également diversifier la production pour utiliser toutes les parties du poisson, y compris les sous-produits pour en faire des engrais ainsi que les écailles et la peau de poisson pour la fabrication de produits artisanaux.

Trois collectivités autochtones du Québec ont commencé à travailler ensemble en 2006 pour intégrer verticalement leurs entreprises de pêche commerciale dans la transformation et la distribution. Ce partenariat a donné lieu à l'embauche de 180 personnes. Une autre entreprise emploie 40 personnes supplémentaires. Ces collectivités prévoient prendre davantage d'expansion à l'avenir en mécanisant les moyens de production et en améliorant l'efficacité de la distribution.

L'Institut tient compte des conseils des fonctionnaires du Ministère ayant de l'expérience dans l'exécution de ces programmes afin de prendre le temps qu'il faut pour bâtir des entreprises qui sont prêtes pour la diversification. Toutefois, nous recommandons qu'un volet du financement du programme soit mis en place pour les entreprises de pêche commerciale établies de longue date, comme celles du Nunavut, de Terre-Neuve-et-Labrador, du Nunavik, du Nord québécois et de la Côte-Nord.

Après l'élaboration initiale du programme, nous recommandons également que le Ministère examine la possibilité d'utiliser l'initiative des partenariats stratégiques pour promouvoir les aspirations des entreprises de pêche commerciale dans le Nord en matière de diversification des pêches et de l'aquaculture.

Initiative des pêches commerciales intégrées du Nord – Valoriser les aliments et le commerce autochtones



« À moins que le programme ne vise la pêche de subsistance, je ne vois pas l'intérêt de ce genre d'industrie. »

Pour répondre aux besoins et aux enjeux uniques du Nord, la conception du programme doit être fondée sur les besoins et les priorités définis par les Inuits eux-mêmes, ainsi que sur les besoins et les priorités des collectivités des Premières Nations et des Métis qui sont également situées dans le Nord.

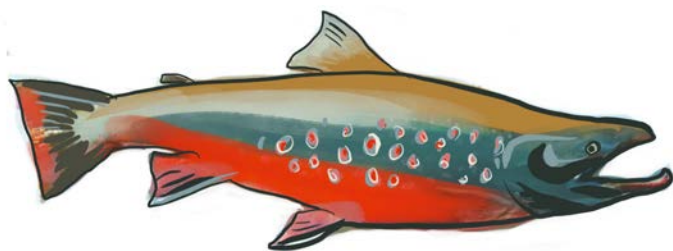
L'accès aux aliments traditionnels et la sécurité alimentaire sont de loin les priorités les plus importantes établies par ces collectivités. Le document récemment publié à la suite de la mobilisation sur la politique alimentaire nationale montre également que l'accès à la nourriture par les populations autochtones et nordiques est une priorité clé pour tous les Canadiens.

Le lien avec les aliments locaux et les méthodes traditionnelles de commerce est profondément enraciné dans l'histoire des collectivités autochtones du Canada. La pêche, la récolte et la chasse locales n'étaient pas seulement des activités visant à assurer la sécurité alimentaire, elles étaient au cœur du commerce des collectivités.

Le commerce traditionnel et les ventes locales demeurent une option valable pour l'expansion des entreprises dans les régions éloignées du Nord. Étant donné les grandes distances qui séparent les collectivités et les défis que présente un approvisionnement régulier en produits dans les centres urbains, les marchés locaux pourraient être les plus importants. L'approvisionnement des collectivités et des marchés locaux peut aussi être une grande source de fierté pour les pêcheurs impliqués : fournir de la nourriture aux aînés et aux enfants, améliorer la santé des amis et des voisins, et aider à relancer l'artisanat.

Pour ces raisons, la conception du programme de l'Initiative des pêches commerciales intégrées du Nord ne peut pas simplement suivre le modèle utilisé avec succès dans le Pacifique et l'Atlantique. Elle doit également suivre un modèle économique qui respecte et valorise la sécurité alimentaire des collectivités autochtones et les méthodes commerciales traditionnelles. Autrement dit, il faut adapter le programme aux besoins des entreprises de pêche de subsistance et artisanale qui redistribuent le poisson et les ressources aquatiques au sein des collectivités et qui sont fondées sur la sécurité alimentaire, ainsi que le commerce et les ventes à l'échelle locale.

Dès qu'une économie locale est en place et que les marchés locaux sont saturés, les collectivités peuvent alors décider de lancer une entreprise de pêche collective et de commencer à planifier leurs activités en utilisant le modèle commercial décrit ci-dessus. La conception du programme prévoit le passage de la pêche artisanale au commerce à petite échelle en incluant un élément de transition pour ces participants.



Conception du programme – Modèle de redistribution locale

« Après avoir vu autant de grands projets échouer dans la région, je suggère de mettre en œuvre de petits projets, et d'en développer la durabilité au fur et à mesure. »

Le modèle de redistribution locale appuie l'entreprise et l'organisation de voyages de pêche et de chasse aux mammifères marins au profit de la collectivité en fournissant de la nourriture aux membres et aux autres habitants ou visiteurs. L'entreprise est appuyée par des programmes de partage des connaissances sur les aliments traditionnels, des programmes de formation sur la manipulation et la distribution des produits, des programmes de congélateurs communautaires, des programmes de transformation des aliments traditionnels et des activités de promotion des aliments sains visant les collectivités, comme les programmes destinés aux aînés et aux écoles.

Ces activités reflètent fidèlement ce qui est identifié dans le modèle de programme des pêches commerciales et de l'aquaculture ci-dessus : la gestion des affaires (planification des activités de pêche et gestion de la production et de la distribution), les pêcheurs (récolte, manipulation et distribution sécuritaires du produit), les infrastructures (équipement de récolte, systèmes de transport, transformation et congélateurs communautaires), l'accès aux marchés et le développement des marchés (programmes de distribution alimentaire communautaires, activités promotionnelles, ventes locales). Ces activités impliquent généralement l'ensemble de la collectivité, de sorte que les récoltes procurent aux membres les avantages qu'ils veulent et auxquels ils s'attendent. Mais au lieu de profits, le modèle de redistribution locale vise l'accès aux aliments traditionnels, qui a une plus grande valeur, car il est lié à la sécurité alimentaire.

Les collectivités inuites du Nunangat ont acquis l'expérience de l'utilisation de ce modèle. Par exemple, le projet Nuluaq de l'Inuit Tapiriit Kanatami et Inuit Food Insecurity in Canada mettent l'accent sur des initiatives qui appuient les besoins nutritionnels, enseignent les compétences traditionnelles et renforcent les liens sociaux associés à l'alimentation grâce à de nombreuses initiatives communautaires diversifiées. Il y a aussi 27 organisations locales de chasseurs et de trappeurs dans tout le Nunavut qui supervisent la récolte aux niveaux local et régional.

Kangiqtugaapik a utilisé un modèle d'entreprise sociale semblable pour construire un hôtel communautaire géré par la collectivité. Tous les profits de l'hôtel *Naujaaraaluit* sont versés à la Ilisaqsvik Society de la collectivité afin qu'elle puisse offrir une gamme de programmes à ses membres, allant de services de conseil à l'accès gratuit à Internet et aux programmes de petits déjeuners scolaires. Le fait d'avoir un hôtel dans la collectivité permet également aux équipes de santé mobiles, qui fournissent des soins dentaires et oculaires dans les petites collectivités du Nunavut, de se déplacer plus fréquemment.

La Makivik Corporation est un autre exemple clé. Makivik utilise les fonds que les Nunavimmiuts ont reçus en vertu de la Convention de la Baie James et du Nord québécois et de l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Nunavik concernant la région au large pour promouvoir le développement économique et social de la population inuite du Nunavik. Makivik a fait don de millions de dollars à des institutions culturelles et sans but lucratif, notamment en finançant la construction d'installations récréatives dans chaque collectivité du Nunavik.

D'après les activités d'engagement de l'Institut, le modèle de redistribution locale du programme peut s'appliquer au profit de plusieurs collectivités autochtones du Nunavut, du Nunavik, du Labrador et du Yukon, ainsi qu'aux collectivités Inuvialuit et Gwich'in dans les Territoires du Nord-Ouest. D'autres collectivités autochtones des Territoires du Nord-Ouest ou du nord du Québec pourraient également être intéressées. Ces collectivités ont une infrastructure et une capacité de récolte qui varient pour soutenir une entreprise locale de redistribution – un soutien est offert pour fournir de la nourriture aux membres, y compris au moyen de ventes locales.

Afin d'administrer au mieux ce volet du programme, l'Institut recommande de s'associer avec les principaux partenaires fédéraux, territoriaux et provinciaux, ainsi qu'avec les autorités autochtones responsables de la gestion des ressources dans le cadre des ententes sur les revendications territoriales et des ententes de règlement, au moyen de l'initiative des partenariats stratégiques ou d'une autre entente de partenariat appropriée. Les ministères et organismes fédéraux partenaires devraient inclure Services aux Autochtones Canada, Affaires intergouvernementales et du Nord et du Commerce intérieur Canada, Santé Canada, Emploi et Développement social Canada et l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Les ministères axés sur l'infrastructure, l'environnement et les ressources pourraient aussi avoir un rôle à jouer.

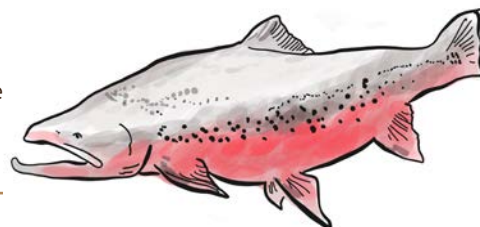
GROUPES CONSULTATIFS

L'Institut recommande de recourir à des groupes consultatifs régionaux pour informer le comité de gestion du programme et orienter les activités de cette partie du programme. Les groupes consultatifs formulent des recommandations plutôt que des décisions, mais ils sont généralement composés de membres de la collectivité et d'experts « sur le terrain ». Les recommandations des groupes consultatifs sont par conséquent fondées sur des renseignements à jour et pertinents à l'échelle régionale.

Les groupes consultatifs sont un moyen de communiquer les besoins de nombreuses collectivités différentes sur de grandes distances, dans des régions vastes et des cultures diverses au Ministère et aux partenaires de l'administration du programme susmentionnés. Ils continueraient d'adhérer aux principes de transparence : donner des conseils sur les décisions de financement, équilibrer les recommandations de financement pour appuyer la prise de décisions justes et équitables, et demeurer déterminés à améliorer constamment le programme au fil du temps.

Les groupes consultatifs régionaux devront être coordonnés par un organisme national durant la création de la nouvelle région de l'Arctique par le Ministère. L'organisme national s'occuperait uniquement de la coordination, et non de la prise de décision. Pêches et Océans Canada et d'autres partenaires gouvernementaux, y compris les gouvernements autochtones, conservent ce pouvoir.

L'Institut recommande qu'au moins trois groupes consultatifs régionaux soient créés : un pour le Nunavut, un pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest et un pour le Labrador et le Nunavik. Ces groupes devraient se réunir régulièrement par téléconférence et en personne deux fois par année.



Le 24 octobre 2018, Pêches et Océans Canada, la Garde côtière canadienne et Inuit Tapiriit Kanatami ont annoncé la création d'une nouvelle région autonome de l'Arctique (annoncée par le Ministère et l'organisme de service spécial). La nouvelle région englobe les quatre régions de l'Inuit Nunangat, plutôt que de répartir les responsabilités administratives entre trois bureaux régionaux distincts.

Il s'agit d'une approche unique pour le Canada, car c'est la première fois qu'un ministère fédéral structure son administration selon une région géographique, politique et culturelle distincte. La nouvelle région de l'Arctique aura son siège social à Kangiqliq et une nouvelle base de la Garde côtière sera établie à Yellowknife.

Besoins de planification pour un modèle de redistribution locale

Les collectivités autochtones du Nord ont clairement indiqué qu'elles veulent planifier leur participation aux programmes de développement économique en faisant participer les membres des collectivités et les décideurs locaux. Il s'agira d'une partie importante de la mise en œuvre du programme de redistribution locale, car de nouvelles idées pourraient être proposées sur la façon dont les collectivités veulent établir leur programme.

Au cours des séances d'engagement tenues par les fonctionnaires de Pêches et Océans Canada au Nunavut en 2017-2018, Arviat a proposé de codiriger une évaluation du potentiel halieutique à l'échelle régionale, y compris le partage du poisson, conformément à la culture inuite axée sur la sécurité alimentaire. Kinngait veut également collaborer avec le Ministère pour étudier plus à fond les pêches exploratoires, de subsistance et commerciales de l'omble chevalier. À la même occasion, les collectivités inuivalluites veulent s'assurer que toutes les activités de type commercial sont permises dans les zones qui ont été réservées exclusivement à des fins de subsistance dans les ententes sur les revendications territoriales.

L'Institut recommande que le Ministère profite de ces occasions pour renforcer le leadership et l'autonomisation de la collectivité dans le cadre de la conception conjointe du modèle de programme de redistribution locale. Nous recommandons également que l'appui des dirigeants autochtones du Nord à l'égard du modèle de redistribution locale soit confirmé avant le lancement de ce programme.

L'omble chevalier est une ressource importante des points de vue de la culture, de la subsistance et de l'économie dans l'Arctique. Un certain nombre de pêches commerciales ont lieu dans les eaux de marée océanique et de rivières, la majorité se déroulant autour de la baie Cumberland et d'Iqaluktuuttiaq. Il existe également de nombreuses pêches de subsistance pour les collectivités inuites du Nunavut et certaines pêches exploratoires qui examinent la possibilité d'établir de futures zones de pêche commerciale de l'omble.

La pêche de l'omble chevalier dans la région du Nunavut est cogérée par Pêches et Océans Canada, le Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut, les organisations régionales de la faune et les organisations régionales de chasseurs et de trappeurs, conformément à l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, à la *Loi sur les pêches* et ses règlements et, dans certaines collectivités, aux règlements des organisations locales de chasseurs et de trappeurs. Cette gestion conjointe permet de s'assurer que la meilleure information disponible éclaire les décisions prises sur la gestion de la pêche de l'omble chevalier. Des plans de gestion intégrée des pêches sont également en cours d'élaboration pour les principales pêches commerciales de l'omble chevalier et les changements dans les populations d'omble directement observés grâce à la surveillance à l'échelle des collectivités.

Besoins de formation

« L'absence d'un programme de sécurité alimentaire pour les mollusques et crustacés est un "facteur économique". »

Comme il est indiqué précédemment dans le présent rapport, les collectivités autochtones du Nord désirent renforcer les compétences et les capacités de leurs membres en affaires et en techniques de pêche. Elles appuient également les stratégies de recrutement, y compris la sensibilisation, la formation et le mentorat, afin d'embaucher plus de membres de la collectivité et d'attirer des jeunes dans l'industrie.

Bien qu'il y ait de nombreux pêcheurs chevronnés et compétents dans le Nord, les collectivités autochtones mentionnent toujours le besoin de formation pour aider les membres à gérer les pêches locales et à assurer la sécurité des pêcheurs. On constate également un vif intérêt pour la formation des membres afin qu'ils apprennent à manipuler et à transformer convenablement le poisson. C'est particulièrement important pour les nombreuses collectivités du Nunavut qui ont tenté d'établir un Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques dans le Nord, notamment avec l'appui du gouvernement du Nunavut. Parallèlement, certaines collectivités autochtones veulent que les méthodes de transformation locales soient reconnues par les autorités sanitaires, en particulier dans les petites usines artisanales de transformation du poisson.

En 2016, l'Inuvialuit Community Economic Development Organization a élaboré un cours sur les méthodes de transformation des aliments traditionnels à l'intention de ses membres dans la région de Beaufort-Delta. Le programme visait à donner aux participants les connaissances et les compétences nécessaires pour optimiser la viabilité commerciale des aliments traditionnels grâce à une formation en classe et à des cours pratiques. Le cours couvrait l'essentiel des techniques de transformation primaire et à valeur ajoutée, les exigences réglementaires, la production et l'économie de la vente au détail. Il mettait l'accent sur la transformation à valeur ajoutée de l'omble, du bœuf musqué et de l'original, en utilisant des techniques d'aromatisation et de conservation pour créer des produits nutritifs ayant une durée de conservation prolongée, les rendant plus abordables et faciles à conserver toute l'année.

L'Institut recommande que le Ministère tire parti du succès du cours sur les méthodes de transformation des aliments traditionnels des Inuvialuit en appuyant l'élaboration de cours semblables par les instituts de formation locaux et les organismes de développement économique communautaire. Comme pour toutes les activités de formation recommandées dans le présent rapport, le Ministère devrait également continuer de chercher une source de financement à long terme pour aider à répondre aux besoins en formation des collectivités autochtones du Nord, notamment en établissant un partenariat avec Emploi et Développement social Canada dans le cadre de son Programme de formation sur les compétences et l'emploi des Autochtones.

De plus, nous recommandons que le Ministère collabore avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour élaborer et offrir d'autres programmes de formation sur la manipulation et la transformation des aliments traditionnels à l'intention des collectivités du Nord, y compris les programmes liés à la salubrité des mollusques. La formation devrait également intégrer les résultats de la recherche effectuée par le Ministère au début de 2018 afin d'ébaucher un programme de salubrité des mollusques dans le Nord et son évaluation de l'industrie des mollusques.

Besoins en matière d'infrastructure

Selon les collectivités autochtones du Nord, le besoin de congélateurs communautaires modernisés et pleinement fonctionnels est le plus courant en matière d'infrastructure de redistribution locale. Certaines ont actuellement des congélateurs communautaires, mais elles ont de la difficulté à les maintenir en fonction étant donné le coût de l'énergie. D'autres peuvent avoir un congélateur, mais il n'est pas opérationnel.

En 2016, la collectivité de Sanikiluaq a reçu un congélateur écoénergétique conçu par CanmetÉNERGIE, un organisme de recherche et développement de Ressources naturelles Canada, qui cherchait des moyens de remplacer les technologies de congélation désuètes utilisées au Nunavut. Comme le congélateur est transportable par avion, il peut être envoyé pour des réparations s'il n'y a pas de techniciens facilement accessibles.

Plus tard en 2016, l'Amarok Hunter and Trappers Association a annoncé qu'un nouveau congélateur communautaire de 100 000 \$ serait prêt pour entreposer des aliments traditionnels à Iqaluit.

Les installations de transformation locales constituent un autre besoin important en matière d'infrastructure signalé par les collectivités. Par exemple, chez les Inuvialuit, les collectivités souhaitent examiner la possibilité d'établir des unités de transformation à petite échelle à proximité de leurs sites de pêche. Au Nunavut, Qikiqtarjuaq a élaboré un plan d'affaires pour une installation de transformation mobile des aliments traditionnels et des fruits de mer. Les partenaires d'une étude de faisabilité concernant les pêches commerciales à Uqsuqtuuq examinent également si les motoneiges industrialisées pourraient répondre aux besoins de transformation mobile.

Les congélateurs communautaires sont essentiels au succès du modèle commercial de redistribution locale, ainsi qu'à la capacité des membres de transformer les aliments traditionnels de façon sécuritaire. Les collectivités doivent avoir un moyen de transformer et d'entreposer correctement leurs récoltes et cette infrastructure doit être locale ou au moins raisonnablement accessible. Il est également nécessaire que les collectivités établissent des politiques et des lignes directrices sur la façon dont leur unité de transformation et leur congélateur peuvent être utilisés, et qu'elles déterminent qui sera responsable de la gestion et de l'entretien de ces biens.

L'Institut recommande que le financement de cette partie du programme accorde la priorité à l'achat, à la réparation et à la gestion de congélateurs communautaires et d'unités mobiles de traitement, ainsi qu'à l'étude de faisabilité pour établir d'abord les besoins locaux et régionaux. Comme mesure provisoire, le financement devrait accorder la priorité à la recherche et à l'examen communautaire des coopératives potentielles entre collectivités voisines aux fins de transformation des aliments. Par exemple, Arviat a manifesté son intérêt à collaborer avec Kangiqliniq pour avoir accès à son usine de poisson.

En même temps, nous recommandons que le Ministère collabore avec ses partenaires dans le cadre de ce programme pour élaborer et communiquer des lignes directrices générales qui aideraient les collectivités à établir leurs politiques de gestion concernant les congélateurs et les unités de transformation.

Marché local et besoins en matière de distribution

Lors de récentes consultations liées au programme Nutrition Nord, les citoyens du Nord ont souligné l'importance d'avoir accès à des aliments traditionnels pour favoriser une alimentation saine, le bien-être de la collectivité et des liens avec les cultures et les traditions locales. Les collectivités autochtones souhaitent également fournir des aliments traditionnels aux épiceries et aux restaurants locaux – et possiblement étendre l'offre d'aliments traditionnels aux institutions gouvernementales et aux industries de mise en valeur des ressources – notamment avec l'aide de programmes d'« achat local ».

Sur tout le territoire, Kivalliq Arctic Foods offre son *emballage de produits traditionnels* aux Nunavummiut, ce qui comprend des aliments traditionnels comme l'omble, le caribou, le bœuf musqué et le maktaaq. Des portions individuelles de la plupart des produits sont également offertes par des détaillants partenaires au Nunavut.

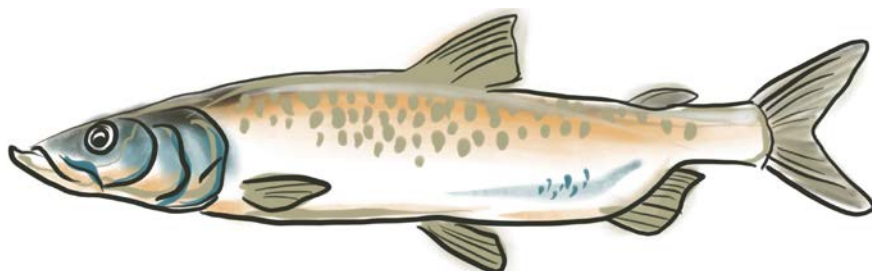
En 2016, le gouvernement du Canada a élargi le programme Nutrition Nord pour inclure toutes les collectivités isolées du Nord. Il s'est également engagé à mettre à jour le programme, en consultation avec les collectivités du Nord. Par suite de cette consultation, 62,6 millions de dollars seront investis sur cinq ans pour apporter plusieurs changements au programme et pour mettre en place une subvention d'appui aux pêcheurs afin d'aider à réduire les coûts élevés associés aux activités traditionnelles de chasse et de pêche.

La planification de la saturation du marché local est un important indicateur de succès du modèle de programme de redistribution locale et d'une pêche localement durable. C'est aussi l'élément de transition pour aider à passer de l'entreprise redistributive locale au modèle d'affaires commercial.



L'Institut recommande donc que le Ministère travaille en étroite collaboration avec Affaires intergouvernementales et du Nord et du Commerce intérieur Canada afin d'harmoniser la subvention d'appui aux pêcheurs dans le cadre de l'Initiative des pêches commerciales intégrées dans le Nord, et pour examiner comment elle pourrait cadrer avec les améliorations apportées au programme Nutrition Nord. Par exemple, les composantes de formation du programme pourraient être harmonisées afin d'accroître le nombre de détaillants du Nord inscrit au programme Nutrition Nord.

Nous recommandons également que le Ministère travaille en étroite collaboration avec Services aux Autochtones Canada pour déterminer comment l'approvisionnement en aliments traditionnels pourrait servir à atteindre les objectifs de transformation de la santé des collectivités autochtones du Nord, notamment à réduire la prévalence du diabète de type 2.



Financement global du programme

L'Initiative des pêches commerciales intégrées du Nord n'est pas un programme de financement de plusieurs millions de dollars et le financement total annuel se situe actuellement entre 7 et 10 millions de dollars.

Dès le début, les participants admissibles à ce programme ont clairement indiqué que ce montant de financement est insuffisant pour couvrir une région aussi diversifiée – et pour couvrir les pêches commerciales dans le Nord et l'aquaculture dans toutes les régions du Canada non desservies par d'autres programmes de Pêches et Océans Canada destinés aux Autochtones. Les administrateurs du programme au Ministère ont également déclaré que le financement insuffisant du développement économique dans les régions du Nord a entravé dans le passé le bon développement d'entreprises de pêche et d'aquaculture.

Le niveau global de financement de ce programme est problématique étant donné le coût pour faire des affaires dans le Nord et ses besoins immédiats et continus en matière d'infrastructure et de développement des marchés.

Tout au long du présent rapport, l'Institut a recommandé que le Ministère tire parti de tous les programmes de financement et de contribution disponibles pour augmenter le niveau de financement du programme. Nous avons également cerné un certain nombre de possibilités de partenariat entre les ministères et organismes fédéraux, territoriaux et provinciaux qui pourraient aider le Ministère à accroître le financement public afin de maximiser les avantages pour les collectivités et les entreprises autochtones dans le Nord. Cela comprend l'utilisation de l'Initiative des partenariats stratégique, qui a été couronnée de succès.

En outre, nous avons mis en lumière des exemples d'autres investissements que les gouvernements ont faits dans le Nord au cours des dernières années et qui profiteront aux collectivités autochtones et à leurs intérêts dans la pêche commerciale et l'aquaculture. On s'attend à ce que ces types d'investissements se poursuivent à l'avenir.

Le recours à des partenariats et à de multiples sources de financement est une façon d'élargir les avantages de ce programme. Le fait de permettre l'adoption de politiques relatives aux Autochtones pourrait en être une autre. Bien que les politiques ne relèvent pas du mandat technique de l'Institut, nous avons énuméré dans la sous-section ci-dessous certaines suggestions faites par des collectivités autochtones et des gestionnaires des pêches au cours de nos séances d'engagement.

AUTRES POSSIBILITÉS DE PARTENARIAT

Les collectivités autochtones appuient les partenariats de nation à nation afin d'offrir plus d'emplois et d'autres avantages dans les collectivités voisines et partout dans le Nord. Elles veulent aussi avoir plus d'occasions de prendre de l'expansion et d'apprendre d'autres collectivités nordiques – et de tirer parti de partenariats potentiels avec des organisations non gouvernementales et d'autres entités.

Deux collectivités du Nunavut travaillent à l'établissement de pêches commerciales durables en partenariat avec le Fonds mondial pour la nature Canada (WWF-Canada). Kinngait s'intéresse au crabe et à la crevette, et Sanikiluaq commencera une pêche de l'omble chevalier et pourrait aussi pêcher des pétoncles et des moules. Il faudra peut-être jusqu'à cinq ans de recherche pour déterminer comment ces pêches pourraient être viables à long terme, mais le financement de la pêche à petite échelle fait partie de l'objectif du WWF d'avoir une économie durable dans l'Arctique. Le partenariat au Nunavut a été mis sur pied pour permettre aux entreprises de vendre d'abord aux collectivités voisines avant de déterminer la viabilité de la vente ailleurs au Canada.

Au cours de l'été 2018, l'équipe de développement commercial de l'Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique a organisé un échange communautaire autochtone entre Qikiqtarjuaq au Nunavut et Wagmatcook et Eskasoni en Nouvelle-Écosse. L'objectif principal de cet échange était d'aider Qikiqtarjuaq à tirer des leçons du développement d'autres pêches communautaires autochtones. Le personnel de Pêches et Océans Canada a également participé à la préparation de cette activité.

Génome Canada finance une étude pluriannuelle menée par des chercheurs en partenariat avec des résidents d'Uqsuqtutuq et d'Iqaluktuuttiaq afin de comprendre les différences génétiques entre les populations d'omble chevalier, de morue polaire et de crevette nordique dans le but d'élaborer un plan de pêche durable fondé sur des données scientifiques. Le projet vise à renforcer les pêches au Nunavut, à accroître les possibilités d'emploi et de développement économique dans la région, à assurer l'accès des résidents à une source alimentaire saine, et à améliorer la sécurité alimentaire dans la région.

L'Institut recommande que le Ministère continue d'appuyer et d'encourager les échanges et les partenariats avec les collectivités autochtones afin de favoriser le développement des entreprises de pêche et d'aquaculture dans le Nord et d'améliorer la sécurité alimentaire dans la région. Nous recommandons également que le Ministère fasse participer le Fonds mondial pour la nature et les chercheurs au projet de Génome Canada afin d'examiner comment l'Initiative des pêches commerciales intégrées du Nord pourrait bénéficier de priorités complémentaires en matière de sécurité alimentaire et d'économie durable.

De plus, nous recommandons que des recherches additionnelles et continues soient entreprises par des fonctionnaires (ou par l'entremise de professionnels à contrat) afin de demeurer au courant des résultats de toutes les activités de recherche et de développement économique liées à la pêche et à l'aquaculture dans le Nord et d'être en mesure d'en faire le suivi.

POLITIQUES HABILITANTES

Les collectivités autochtones et les gestionnaires des pêches ont indiqué qu'il faut remédier au manque d'accès aux pêches pour faire en sorte que le programme du Nord soit le plus efficace possible. Cela comprend l'accès aux stocks de poissons adjacents, aux nouvelles pêches et aux pêches existantes, ainsi qu'un accès adéquat dans les zones transfrontalières. Certains veulent que l'on apporte des changements aux règles et aux politiques de délivrance de permis. Par exemple, en raison des règles de délivrance des permis dans les Territoires du Nord-Ouest, les pêcheurs commerciaux des collectivités inuvialuites doivent se rendre deux fois à Inuvik pour obtenir leur permis.

L'avenir du Programme de transfert des allocations est une autre préoccupation principale. Les collectivités autochtones du Nord ont profité de ce programme, notamment par l'acquisition de permis et de quotas. La Nation innue a également déclaré que ce financement a été essentiel à l'entretien de son navire à échelle industrielle.

De plus, plusieurs collectivités souhaitent que les droits des Autochtones en matière de pêche commerciale soient clairement définis et énoncés dans les lois et les politiques du Ministère. Certaines d'entre elles s'emploient particulièrement à accroître l'appropriation des pêches autochtones.

L'Institut recommande que le Ministère examine ces questions et les règle dans le cadre de ses plans et stratégies de réconciliation.

RECOMMANDATION DE L'EXAMEN DES PROGRAMMES AUTOCHTONES

Régler les problèmes d'accès et de délivrance de permis afin d'accroître la participation des Autochtones à la pêche.

Répondre aux besoins et aux enjeux uniques du Nord

« Notre collectivité souhaite pouvoir compter sur un secteur des pêches florissant. C'est notre priorité absolue. »

L'Institut national des pêches autochtones a eu le privilège de faire participer de nombreux peuples autochtones, dirigeants communautaires, agents de développement économique et gestionnaires d'entreprises des régions nordiques du Canada à l'élaboration et à la conception de ce nouveau programme. Les aspirations, les idées et les préoccupations de ces personnes sont présentées dans le présent rapport.

Notre tâche pour ce programme consistait à déterminer la meilleure façon d'appuyer la participation des Autochtones aux activités de pêche commerciale et d'aquaculture dans le Nord, tout en répondant aux besoins et aux enjeux uniques de la région.

Outre les recommandations formulées ci-dessus, nous tenons à souligner les points suivants :

- ▶ Le gouvernement et tous les Canadiens doivent comprendre l'importance de ce programme pour assurer la réussite économique des régions nordiques. Dans de nombreuses régions du Nord, la pêche commerciale est l'un des rares moteurs économiques des collectivités, voire le seul. Elle est également considérée comme un élément clé pour s'attaquer à la fois aux taux de chômage élevés et aux problèmes d'insécurité alimentaire.
- ▶ La participation des Autochtones à la pêche commerciale dans le Nord a une histoire complexe et les collectivités veulent que le programme repositionne leur participation dans l'avenir. Par exemple, les collectivités du Nunavut ont reçu, sur plus de 25 ans, une série de promesses et d'engagements en matière de développement des pêches qui n'ont pas encore été respectés. Cela comprend des visites effectuées par le Ministère en 2017-2018 pour discuter d'objectifs communs pour le développement des pêches à petite échelle axé sur la collectivité. Les activités qui ont été entreprises doivent être terminées.
- ▶ Les collectivités du territoire du Yukon soulignent également l'importance pour le Ministère de ne pas répéter les erreurs du passé dans leurs initiatives de pêche commerciale autochtone. Cela comprend le maintien des voies de communication ouvertes entre les fonctionnaires et les collectivités qui ne sont peut-être pas prêtes à participer à ce programme.
- ▶ La nécessité d'un engagement continu, du moins pendant les premières années du programme, est également un message important de la part des collectivités autochtones. L'Institut a entendu à plusieurs reprises à quel point on appréciait qu'il y ait de l'engagement dans leur région. Les collectivités veulent aussi que quelqu'un communique clairement le déploiement de ce programme une fois que le rapport aura été publié. D'autres ont donné des directives précises concernant l'engagement futur, y compris des discussions directement avec les membres de la collectivité et les décideurs, comme les chefs et les conseils ou les sociétés de développement économique.
- ▶ La communication de ce programme exigera des lignes directrices et d'autres renseignements en langage simple et approprié. Les collectivités autochtones veulent également obtenir de l'information culturellement appropriée pour mobiliser et informer leurs dirigeants et tous les membres de la collectivité relativement à la planification de leur participation au programme.

Nous sommes convaincus que Pêches et Océans Canada et tous les partenaires de ce nouveau programme répondront à ces besoins et à d'autres besoins des collectivités autochtones du Nord.

Ressources

DOCUMENTS RELATIFS AUX SÉANCES INTERACTIVES ET AUX ATELIERS ET RAPPORTS *CE QUE NOUS AVONS ENTENDU*

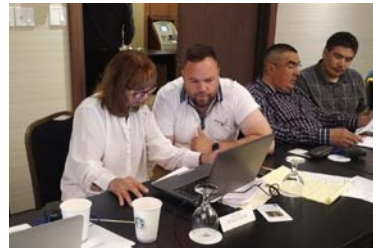
<http://indigenoussfisheries.ca/fr/engagement-materials/>

DOCUMENT DE DISCUSSION

<http://indigenoussfisheries.ca/fr/discussion-materials/>

LISTE DES PARTICIPANTS MOBILISÉS (COLLECTIVITÉS, GROUPES, ENTREPRISES ET ORGANISATIONS)¹

- Administration régionale Kativik
- Agence canadienne de développement économique du Nord
- Alliance métis North Slave
- Arctic Fishery Alliance
- Association Kakivak
- Ajuittuq
- Baffin Fisheries
- Bureau de développement économique communautaire des Inuvialuit
- Chef national et chef régional des Dénés, Assemblée des Premières Nations
- Conseil communautaire de NunatuKavut
- Conseil de gestion des ressources de Fort Providence
- Conseil de la nation Innu de Nutashkuan
- Conseil de la Première Nation Smith Landing
- Conseil de Teslin Tlingit
- Conseil des Gwichya Gwich'in
- Conseil des Métis de Fort Resolution
- Conseil des Métis de Fort Smith
- Conseil des ressources renouvelables Gwich'in
- Conseil des ressources renouvelables Wek'èezhii
- Conseil du gouvernement métis de Hay River
- Conseil Nihtat
- Conseil tribal des Gwich'in
- Ekuanitshit
- Essipit
- Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
- Gouvernement du Nunatsiavut
- Gouvernement du Nunavut
- Gouvernement Tłtchq
- Igloodik
- Ikpiarjuk
- Innu Takauakan Uashat mak Mani – Utenam
- Iqaluit
- Kugaaruk
- Kugluktuk
- Mi'kmaq Alsumk Mowimsikik Koqoey Association
- Nation innue
- Nations Métis des Territoires du NordOuest
- Nunavut Fisheries and Marine Training Consortium
- Nunavut Fisheries Association (anciennement Northern Offshore Allocation Holders Association)

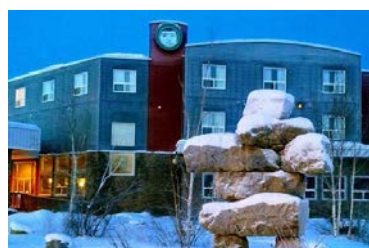
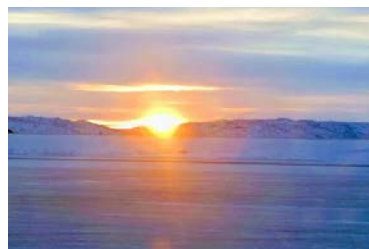


¹Cette liste n'est pas complète. De nombreux citoyens et membres des collectivités du Nunavut ont assisté aux présentations de l'Institut et participé à des activités connexes, dont certaines étaient informelles et ne nécessitaient pas de s'y inscrire.

- Nvision Insight
- Options International
- Pakua/shipek
- Pangnirtung
- Pessamit
- Première Nation de Carcross/Tagish
- Première Nation des Dénés Yellowknives (Dettah et N'Dilo)
- Première Nation Iskut
- Première Nation Ka'a'gee Tu
- Première Nation K'atl'odeeche
- Première Nation Kluane
- Première Nation Lutsel K'e
- Première Nation Miawpukek
- Première Nation Nacho Nyah Don
- Première Nation Qalipu
- Première Nation Trondek Hwechin
- Première Nation West Point
- Premières Nations Dénés de l'Akaitcho/gouvernement territorial de l'Akaitcho
- Premières Nations Deninu K'ue
- Premières Nations du Deh Cho
- Programme autochtone Akaitcho de gestion des ressources aquatiques et océaniques
- Programme autochtone Dehcho de gestion des ressources aquatiques et océaniques
- Qikiqtaaluk Corporation
- Région désignée des Inuvialuit, Comité mixte de gestion des pêches
- Sanikiluaq
- Shared Value Solutions
- Tahltan Fisheries
- Tikiraqjuaq
- TriNav Fisheries
- Ueushuk Fisheries Limited
- Unamen Shipu

LISTE D'AUTRES COLLECTIVITÉS, GROUPES ET ORGANISATIONS MOBILISÉS²

- Arviat
- Ausuiktuq
- Service d'assistance canadienne aux organismes
- Inuit Tapiriit Kanatami
- Conseil mixte de gestion des pêches Inuvialuit
- Kangiqtugaapik
- Kinngait
- Société Makivik
- Mittimatalik
- Naujaat
- Gouvernement du Nunatsiavut
- Nunavut Tunngavik Inc.
- Qamani'tuuq
- Qikiqtarjuaq



²Cette liste reflète les collectivités mobilisées par les représentants de Pêches et Océans Canada dans le cadre de l'Initiative pour le leadership dans l'Arctique et d'autres réunions de gouvernement à gouvernement ou d'organisation tenues par des représentants du Programme du Nord.